

SPÉCIAL IMPÔTS

Campagne de déclaration des revenus de 2026

À partir du 9 avril 2026

Durant toute la période de déclaration des revenus de 2026, le Pimms Médiation Seine-Eure vous accompagne et répond à vos interrogations



Quelques démarches réalisables au Pimms :

- Création d'un compte fiscal en ligne
- Changement de situation ou de famille (naissance, mariage, PACS, décès, ...) ou changement d'adresse
- Primo-déclarants - Première déclaration de revenus
- Achat et remboursement d'un timbre fiscal
- Téléchargement de documents sur le compte fiscal



Renseignement et prise de rendez-vous au 02.32.25.12.25 ou à l'adresse mail seine-eure@pimmsmediation.fr

Lors de votre rendez-vous, veuillez apporter avec vous :

- Dernier avis d'imposition
- Un accès ou vos identifiants à votre messagerie mail